PLANNING PREVISIONNEL ZAC DES FONTAINES

Tâches	Durée
Procédures Ville	
1. Consultation d'aménageur	
Signature du traité de concession	
2. Association de la collectivité	
Réunion préparatoire (constitution du comité de pilotage)	
Validations du comité de pilotage	
Orientations et principes d'aménagement	
Projet d'aménagement niveau Avant Projet	
Projet d'aménagement niveau PRO	
CCCT	
Opération d'aménagement : Etudes/Conception/Travaux	
1. Mise en place d'une équipe projet	
Sélection des prestataires etudes/diags	2 mois
Sélection de l'équipe de maitrise d'oeuvre urbaine	3 mois
2. Etudes préalables et de conception	
Archéologie préventive	
Travaux de géomètre (topo, réseaux, parcellaire)	4 mois
Diagnositc divers (sol, pollution, amiante…)	5 mois
Etudes de maitrise d'oeuvre (ESQ/AVP/PRO)	10 mois
3. Etudes opérationnelles	
Dossier de réalisation	
Complément de l'étude d'impact	
Etude de faisabilité sur le potentiel de développement en énergie renouvelable	
Elaboration du cahier des charges de cession de terrain et des fiches de lots	
Dossier loi sur l'eau	2 mois
4. Procédure d'expropriation et mise en compatibilité du PLU	
Mise en compatibilité du PLU	12 mois
Procédure d'expropriation et mise en compatibilité du PLU	16 mois
Délibération Ville pour engager la DUP	
Examen conjoint des PPA	
Enquête publique	3 mois
Avis de la Ville	
Déclaration de projet	
Arrêté de DUP valant mise en compatibilité/arrêté de cessibilité	
5. Acquisitions foncières	
Phase 1.A*	
Phase 1.B*	
Phase 2*	
Phase 3*	
6. Mise en état des sols	
Démolitions	
Depollution	
Désamiantage	
7. Travaux d'aménagement	
Consultation des entreprises travaux	3 mois
Phase 1.A travaux d'aménagement	
Phase 1.B travaux d'aménagement	
Phase 2 travaux d'aménagement	
Phase 3 travaux d'aménagement	
8. Cloture de la ZAC	
Opérations de promotion immobilière	
Phase 1.A	
Consultation opérateurs lots	2 mois
Mise au point des permis de construire	6 mois
Signature promesses de vente et actes de vente	
Instruction et purge PC	4+3 mois
Pré-commercialisation	
Travaux de construction	25 mois
Phase 1.B	
Consultation opérateurs lots	3 mois
Mise au point des permis de construire	6 mois
Signature promesses de vente et actes de vente	
Instruction et purge PC	4+3 mois
Pré-commercialisation	
Travaux de construction	22 mois
Phase 2	
Consultation opérateurs lots	3 mois
Mise au point des permis de construire	6 mois
Instruction et purge PC	4+3 mois
pré-commercialisation	
Travaux de construction	22 mois
Phase 3	
Consultation opérateurs lots	3 mois
Mise au point des permis de construire	6 mois
Instruction et purge PC	4+3 mois
Pré-ommercialisation	
Travaux de construction	22 mois

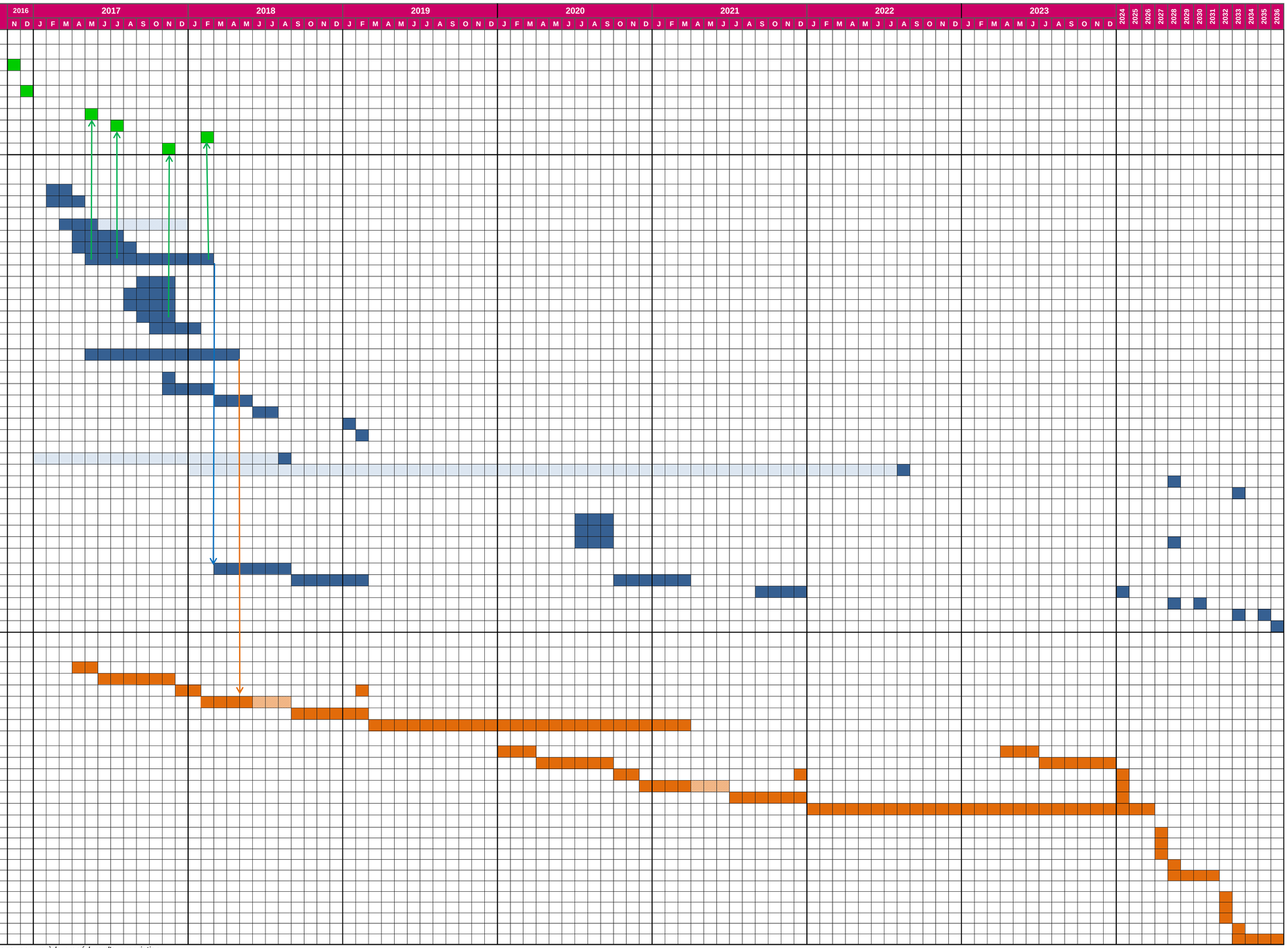

** Le planning de réalisation est basé sur l'hypothèse d'une acquisition des fonciers à l'amiable sans recours à la procédure d'expropriation*

Date de mise à jour : 06/10/2016